

Olivier Bertrand à la Nouvelle Librairie Baume Une énigme ardéchoise

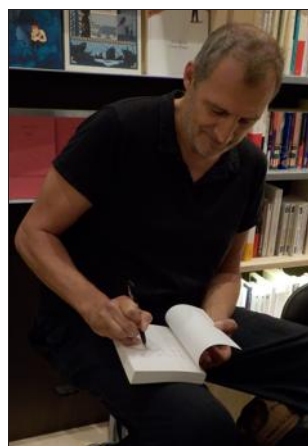


François Deydier et Olivier Bertrand

Vendredi soir, la Nouvelle Librairie Baume a organisé une rencontre avec Olivier Bertrand. Un moment animé par François Deydier. Devant une cinquantaine de personnes, l'ancien journaliste de Libération et cofondateur du site d'information « Les Jours », a présenté son roman « Les imprudents ». Un roman racontant l'enquête qu'a réellement réalisée l'auteur sur un fait historique : la fusillade du hameau des Crottes (Grottes en provençal) en Ardèche par les soldats allemands pendant la Seconde Guerre mondiale. Le hameau des Crottes comptait quinze habitants. Or, seize corps ont été retrouvés. Mais qui est donc cet inconnu, cette seizième personne morte pour la France ? Pour le savoir, laissez-vous plonger dans ce livre... Fondé sur des mémoires, témoignages, archives, etc., il libère la parole des anciens combattants et « réconcilie » les habitants du village. Olivier Bertrand malgré un accident de moto a tenu à être présent pour cette rencontre et le public était ravi. Surprise ! Dans le public se

trouvaient deux petites filles du personnage Eugène Eybalin gendarme commandant de brigade du Pouzin qui ont pris la parole. La rencontre s'est terminée sur une séance de dédicace puis un pot convivial.

Les prochaines rencontres à la Nouvelle Librairie Baume seront la soirée Rentrée Littéraire avec les « serials lecteurs » le vendredi 18 octobre à 19 h puis Cécile Coulon auteure d'« Une bête au paradis » le jeudi 24 octobre à 19 h.



Olivier Bertrand dédicant son roman "Les imprudents".

Les dédicaces de Julia Weber

Samedi dernier à la Fnac l'auteure Julia Weber a dédicé son livre « A walk on the white side ». L'histoire d'une bande de jeunes qui approchent la trentaine et l'un décède. C'est un roman choral aux chapitres courts, une fiction en rapport avec une histoire personnelle.

Julia Weber pour son premier roman a eu envie d'aborder le deuil, le pardon et de susciter une réflexion sur ces thématiques.

Si vous avez envie de voir Julia Weber, elle repassera dans la Drôme le samedi 14 décembre à la Librairie de l'Olivier à Nyons.



Spécial speed meeting au menu du Café du Nord



L'association Cap au Nord a organisé comme chaque année son Café du Nord « spécial speed meeting », un concept permettant de se présenter et d'échanger efficacement avec tous les participants. Une soixantaine de chefs d'entreprise du Nord de Montélimar ont répondu présent à l'invitation. Parmi eux, des nouveaux adhérents

récemment installés qui démontrent le dynamisme de la zone nord, notamment l'entreprise Montélimar VI (concessionnaire MAN) située au 18 avenue Gaston Vernier depuis un an et demi où a eu lieu le petit-déjeuner.

Ce café a été aussi l'occasion pour Gilles Perriolat, président de l'association, de présenter aux partici-

pants le projet montilien de plateforme numérique *Hello Montélimar* dont sont partis prenants les commerçants et artisans de toute la ville à travers l'ensemble des associations du Nord, du Sud et du centre-ville. Un projet qui réunit déjà de nombreux commerçants avant le lancement de la plateforme d'ici la fin de l'année.

Eovi services et soins crée son service d'optique mobile

Afin de faciliter l'accès aux soins pour tous, et répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite et/ou isolées, ou ne pouvant se déplacer facilement, la filière optique d'Eovi services et soins, membre du Groupe Eovi Mcd santé et services, propose un nouveau service d'optique mobile sur les départements de la Drôme et de l'Ardèche.

L'objectif : proposer aux particuliers, aux résidents des établissements pour personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ou hospitalisées, les offres et les services qui sont présents dans les centres d'optique Eovi services et soins.

En pratique : notre opticien diplômé se déplace, sur rendez-vous, sur l'ensemble des territoires Drôme-Ardèche pour procéder à un contrôle de la vue* et conseiller sur le choix d'une monture et des verres.

Comme une prestation en magasin, l'opticien « mobile » est habilité à adapter la correction pour un nouvel équipement si l'ordonnance date de moins 3 ans (le cas échéant, le patient devra consulter un ophtalmologiste), et établit un devis, précisant la part prise en charge par les organismes de tiers-payants et indiquant le reste à charge pour le client.**

La prise en charge par l'assurance maladie et les mutuelles se fait dans les mêmes conditions qu'en magasin.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone, le rendez-vous peut se réaliser au domicile, en établissements pour personnes âgées, dans un lieu mis à disposition par une collectivité territoriale... sans frais de déplacement.

Le client est ensuite livré où il le souhaite*, et les équipements bénéficient des mêmes garanties qu'en magasin.**

Pour contacter ce service, un seul numéro : 06 33 79 68 71



*Bilan visuel à but non médical conformément au décret n°2016-1381 du 12 octobre 2016 – Pour votre santé visuelle, consulter un ophtalmologiste régulièrement. **Pour les ordonnances délivrées après le 17/10/2016 selon le décret n°2016-1381 du 12 octobre 2016. Sauf mention contraire portée par votre médecin, ou lors de la première délivrance ou en cas d'apparition d'une presbytie, ou de changement important de la vue ou de doute conformément au cadre réglementaire en vigueur. *** Livraison gratuite à l'adresse de livraison renseignée par le client au moment de la commande. Pour toute livraison hors départements Drôme-Ardèche et/ou hors France Métropolitaine, le client s'engage à régler les frais de livraison au tarif en vigueur.